

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Revue de 1889.

JANVIER.

3. Le corps de musique de la garde civique lance une circulaire engageant les gardes à *bien vouloir* s'inscrire comme membres honoraires de la Société.
9. Monsieur et Madame Tumerelle célèbrent leurs noces d'or.
10. MM. Patron, Gilain et Guignard gagnent les pains d'épices mis en loterie par M. Bordat.
11. Un incendie éclate dans une maison de la rue St Georges et cause beaucoup de dégâts.
La police arrête un individu qui s'était rendu coupable de plusieurs vols dans des magasins de la ville.
13. Les *Travailleurs réunis* donnent leur fête d'hiver.
15. Commencement d'incendie chez M. Thimothée Froment.
20 Fête donnée au Waux-Hall par le *Cercle symphonique*.
On amène à la prison de notre ville le fameux financier parisien Jacques Meyer, qui avait quitté Paris en laissant un passif de trois millions.
28. M. Lagasse propose au conseil communal le rétablissement du carillon. Cette proposition a le sort de beaucoup d'autres et dort dans les cartons.
M. Ch. Courtois est nommé sous-directeur de la caisse d'épargne.

FÉVRIER.

3. Un de nos meilleurs vélocipédistes prend un bain forcé et *peu odorant dans la rivière Yava*.
Un docteur de notre ville remplace M. le docteur Schoofs, à l'école régimentaire. Un grenadier d'une taille gigantesque s'étant présenté à la visite, le jeune praticien doit monter sur une chaise pour l'ausculter.
4. Tirage au sort.
6. Des gamins, qui étaient allés jouer dans les cloîtres, répandent le bruit que le « bon Dieu de pitié » avait remué les mains. Depuis lors, aucun gamin n'ose plus s'approcher des « incvèttes ».
10. Concert donné au Waux-Hall par la société royale des *Amis de la Concorde*.
14. Un maître de carrières de notre ville achète une grammaire portugaise.
24. Concert donné au Waux-Hall par le *Cercle musical*.
Conférence donnée au *Cercle du Rosaire*, par M. Léon Pirard, sur l'œuvre antiesclavagiste.
25. Le *Cercle musical* et l'*Alliance dramatique* font à grand orchestre leur entrée dans leurs nouveaux locaux de la rue de Mons. M. Arthur Leclercq prononce à cette occasion deux harangues remarquables.
27. La société chorale *L'union des Travailleurs* organise une fête tout intime en l'honneur de son chef, M. Louis Denne, à l'occasion de sa nomination de bibliothécaire à l'académie des beaux-arts.
28. M. le docteur Dervaux est nommé membre correspondant de la Commission provinciale du Brabant, pour la période 1889-1894.

MARS.

2. M. Alphonse Hanon, échevin, est désigné comme délégué régional de la société de l'archange Raphaël, œuvre destinée à protéger les émigrants.
3. M. Frick, échevin de St-Josse-ten-Noode donne, au Waux-Hall, une conférence sur la défense nationale.
4. On affiche à l'hôtel de ville un placard punissant d'une peine de 40 à 25 francs ceux qui se rendraient coupables d'éteindre les becs de gaz dans nos rues.
14. La crème des crosseurs clôture par un banquet la saison du jeu de crosse.
13. La ville est alimentée par les sources de Clarisse.
15. M. E. Fiévet, membre sortant, est nommé vice-président de la Commission administrative de la prison de notre ville.
19. Les menuisiers fêtent St Joseph.
24. Examens électoraux.
Distribution des récompenses accordées par la province aux élèves des écoles du canton qui se sont distingués au concours de l'enseignement primaire.
25. Adjudication du nouvel abattoir.
26. MM. Lagasse, Bovie, Maillet et Lefebvre viennent explorer

la vallée de la Thines, en vue des étades pour la construction du canal.

M. Maillet était chargé de faire un rapport. Depuis lors, on n'a plus entendu parler de cette intéressante question.

AVRIL.

1. Notre poisson d'avril, annonçant que les résultats des examens de capacité électorale sont affichés à l'hôtel de ville, fait courir et pester bon nombre de candidats électeurs et certains agents électoraux.
Elections de l'hamia.
2. Mort de Martin, le cygne du parc.
7. Des membres du *Club Universitaire* proposent d'offrir la présidence d'honneur de la société au général Boulanger. Après une discussion très orageuse, la société rejette cette proposition. Singulière coïncidence ! Le *Club Universitaire* est mort et le boulangisme est près de l'être.
10. Les officiers et les sous-officiers de la garde civique avisent aux mesures à prendre en présence du rude examen que veut leur faire subir le major.
14. Soirée au Waux-Hall par la société *L'Alliance dramatique*. L'agent Girard est victime d'une lâche agression de la part d'un nommé Marsille.
21. La *Gavotte* va féliciter M. Leclercq, qui a subi d'une façon brillante l'examen de capacité électorale. M. Leclercq prononce une de ces allocutions dont il a le secret.
26. L'administration communale autorise M. Dubois à établir une porcherie dans sa propriété, boulevard des Archers. Les voisins, et principalement notre éditeur, se plaignent amèrement.
28. La *Jeune Garde dramatique* donne une fête au Waux-Hall.
30. M. Nicolas Paternotte, breveté, coiffeur, propriétaire du Grand Bazar Belge, pose sa candidature au grade de lieutenant dans une proclamation adressée aux gardes de la 1^{re} compagnie. A cette nouvelle, l'état-major est sens dessus dessous.

MAI.

3. Deuxième circulaire du coiffeur candidat.
M. Arthur Leclercq oppose sa candidature à celle de M. Paternotte. Il organise un meeting chez M. Stauromont, rue de Namur.
5. Elections dans la première compagnie de la garde civique. M. Paternotte obtient pour la place de lieutenant 43 suffrages et M. Saintes 35, ce qui n'empêche pas ce dernier d'être déclaré élu.
Conférence donnée à la *Cave du chapitre* par M. Georges Lorand.
Concert donné au Waux-Hall par la société d'Harmonie. (Pendant le concert se produisit l'accident qui amena la fermeture du Waux-Hall pendant plusieurs mois.)
7. Le chien du *Sus* dégringole de la fenêtre du second étage et se casse la patte.
12. La garde civique reprend ses rudes travaux et fait sa première sortie. Vingt-quatre candidats se présentent pour subir l'examen qui devait les assimiler aux gardes de la première classe. Cinq seulement sont admis.
La société royale de numismatique vient tenir à Nivelles sa séance annuelle extraordinaire.
17. M. Dubois, sa servante et ses cinquante-sept porcs émigrent à *Grand'Peine* près de Fourni.
23. On arrête Marseille, dit Zizi, qui avait si malmené l'agent de police O. Girard.
26. Fête remarquable donnée par la société royale des ex-sous-officiers.
30. Un incendie détruit le « tchéri » de la ferme « La belle maison ». Cette ferme appartient à M. le docteur Lebon.

JUIN.

4. Un des futurs lauréats de notre concours wallon rapporte de Bruxelles un pigeon d'une très grande valeur. Ce pigeon, qu'il tenait enfermé dans un mouchoir de poche, parvient à s'échapper à la descente du train, laissant de son passage une trace d'une nature toute particulière.
2. La *Gazette de Nivelles* publie un remarquable article sur le « Purin ».
Concert donné au Parc de la Dodaine par les *Amis de la Concorde*.
Kermesse de Baulers.

8. Découverte à Nieuport, par deux herborisateurs nivellois, de l'*Alopécurus bilbosus*.

9. Fête de Bois-Seigneur-Isaac.
L'*Harmonie* essaye de donner son concert au parc. Le mauvais temps l'en empêche.
10. Un ouvrier est écrasé au faubourg de Namur.
15. Un de nos *sportmens* les plus distingués gagne une cravache ornée d'un pommeau de *blanc fer* au carroussel de Feluy.
16. Concert donné au parc de la Dodaine par l'excellente musique de l'école normale.
23. L'agent Girard surprend au jardin de M. Léon Loiseau un individu occupé à voler des fraises.
23. L'*Aclet* ouvre un concours littéraire wallon.
30. Les habitants du faubourg de Charleroi fêtent bruyamment la Saint-Pierre. Le roi Massala, de passage à Nivelles, visite les estaminets du faubourg. Une brillante réception lui est faite en face de la ferme del Saulx. (La fin au prochain numéro.)

Boîte du Journal.

Un lecteur nous pose la question suivante :
« Au djeu d'croche, quand l'but c'est n' soque, si l'choulette passe au trévié des couches, est-ce que c'est gagni ? »

Nous connaissons trop peu de ce jeu pour nous permettre de nous prononcer à cet égard et nous faisons appel, pour la résoudre, aux nombreux amateurs de jeu de crosse que Nivelles compte aujourd'hui.

A *in vrai Nivelwet*. — Au moment de remettre votre récit à l'impression, il nous vient une idée : pourquoi étrangler votre travail et ne pas donner quelques détails sur ces types que vous nous paraissez avoir fort bien connus ? On pourrait sacrifier le début, trop long, pour amplifier le dénouement, trop brusque. Nous vous soumettons l'idée et publions aujourd'hui vos curieuses inversions.

A DROITE ET A GAUCHE.

Après le *Travailleur*, voici la *Nivelloise* qui agrandit son format. Tous deux élargissent également leur cadre, le premier s'occupant des questions sociales ouvrières et la seconde étendant sa propagande politique et ses informations à tout le canton de Nivelles.

Nous prions nos confrères de recevoir, à cette occasion, nos plus sincères félicitations.

L'*Aclet*, qui est le plus jeune des journaux locaux, en devient aujourd'hui le plus petit.

Bah ! si

Ce qui est grand
Est charmant
Ce qui est petit
Est gentil

Et nous ne demanderions pas mieux, après tout, que d'être considéré par la famille nivelloise comme l'*erculet* de la maison et d'être choyé comme tel.

La *Gazette de Nivelles* a signalé, dans ses deux derniers numéros, l'état de malpropreté dans lequel se trouvent la rue de Soignies et l'avenue de la gare du Nord. Pour peu qu'un de ses rédacteurs se promène encore en ville, nous croyons qu'il s'apercevra bientôt que ses critiques ne doivent pas s'arrêter à ces deux endroits. Nous lui conseillons de visiter les abords de la Gare de l'Est, le bas de la Grand'Place et les boulevards des Archers et des Arbalétriers.

L'avenue de la gare du Nord est impraticable ; le trottoir, réservé aux piétons, est plus boueux que le pavé et l'urinoir qu'on y a nouvellement construit

n'est pas fait pour en augmenter la propreté. Est-ce à la ville ou aux propriétaires riverains qu'incombe le soin de paver ce trottoir depuis la rue de Sainte Anne jusqu'à la rue des Poulées? Ce travail est indispensable si l'on ne veut pas voir les voyageurs qui descendent de la Gare du Nord, arriver en ville crottés jusqu'aux genoux.

La plupart de nos lecteurs ont sans doute déjà reçu un coquet prospectus, portant, sur la première page, la tour de Jean de Nivelles et une vue de l'ancienne rue de l'école, avec le titre : *Les aventures de Jean d' Nivelles, et fils de s' père.*

Ce prospectus annonce la publication d'une troisième édition « avé des imâches » du joyeux poème de M. l'abbé Renard. Dès que l'ouvrage aura paru — si nos renseignements sont exacts, ce sera vers la mi-janvier — nous aurons soin d'en entretenir nos lecteurs.

Nous pouvons dès aujourd'hui affirmer — en connaissance de cause, — que le succès de cette troisième édition ne le cédera en rien à celui des deux autres.

Dimanche dernier, un fermier des environs, qui était venu, en tilbury, rendre visite à sa fille, en pension à l'Enfant Jésus, avait attaché son cheval au grillage près du passage à niveau du chemin de fer. A un certain moment, le cheval prit peur et, brisant l'attache qui le retenait, il s'enfuit par les rues de Bruxelles et du Curat. C'est là qu'on parvint à l'arrêter. Personne, heureusement, ne s'est trouvé sur le passage du cheval emporté; la voiture et les harnais seuls se trouvaient dans un triste état.

L'Influenza a fait son apparition à Nivelles : depuis lundi, beaucoup de personnes en ont été atteintes, mais jusque maintenant, l'épidémie ne s'est encore manifestée que sous la forme d'une grippe tout anodine.

Espérons une prompte guérison pour les *influenzés* nivellois.... et pour les autres.

Le Jeu de crosse a fait sa réapparition, mais jusqu'à présent, nos joueurs n'ont pas été favorisés par un temps favorable. De nombreux rendez-vous avaient été fixés pour dimanche dernier, mais la pluie persistante a fait rester crossets et *chouettes* au logis.

La gelée, si impatiemment attendue par les patients et par les joueurs de crosse, tarde bien à venir et tout fait présager que nous sommes encore menacés d'un *hiver pourri*.

Enne traque au bos du Cailwè.

SCÈNE DE BRANCONNATCHE.

(SUITE).

WARING. — Tenez, Sangne, perdez m' fisque, djè traqu'rai.

SANGNE. — Woye, vous! quand on a l' prouproute, o n' va ni à l'affut.

TWÈNE. — Il a in drôle dé brd, les courbeaux s'involont in clapant leus pennats; i criont, c'est, toudi signe qu'il a n' saqui dins l' bos.

SEDAN. — De vlà co deux qu'arrivent là au trèvié des tchamps du costé dé l' *Nieuf Cou*. Ça dwè iesse e *Roucha d' Lellou avè Bedgette*.

WARING. — Hum, hum!

BEDGETTE. — Hum, hum! Vos avez couminchi vo traque au rvier, vos n' frez ri par là; in s'in dallant, les traqueux ont cachi tous les lieffes du costé dé l' *Bruyère des Bertus*.

TWÈNE. — Nos n'avons ni co couminchi; nos vos ratindons, min què l' diale em' venne quer si les gardes en sont ni dins l' bos.

I des faut iun d' nous autes, qui sùte el tchèmin pou daller ylr; à ène condition: c'est què les autes sùront à enn' boune pichée, pou iess là in cas d' danger; si vos vlez, djè dirai.

BEDGETTE. — Ça m' chènrou drôle què ça sarou l' garde; i n' sourte jamais tout seu; el champète n'est

Un chef d'atelier gourmandait, en français, un ouvrier qui montrait peu d'intelligence pour exécuter le travail qui lui avait été remis :

— Vous êtes bien lourd!

— Ah! répond l'autre, djè pèse 72 kilos tout net!

Après cette réponse, le contre-maitre n'avait plus qu'à se retirer.

In vrai Nivelwet ayant employé la phrase suivante dans un travail qu'il nous a transmis, croit nécessaire, bien à tort, de la justifier :

Elle coudou des-z-hierbes, au long d' l'urée, pou s' pourcha avè n' fauchelle.

Et il cite les inversions que voici, entendues par lui :

1. *D'jai ach'té enn' botte dè radis su l' mart'chi d' deux liards.*

2. En parlant d'un mort : *D'jè m'in rappelle bi!... il est moàrt dins s' fauteuté dé juet.*

3. Un domestique d'une société de musique, à propos d'un festival : *Oi! es d'joà là, d'jai co donné sept sous au tambour dè m' poche.*

4. Entre femmes : *D. Qu'avez-là! — R. C'est-st-enn' paire dé bas què d'jai ach'té, au magasin, pou m' n'effant d' laine.*

5. *D'jai ach'té enne brouche pou frotter m' n'estafé d'in franc.*

Nécrologie.

M. Octave DUSAUSOY, le sympathique directeur de notre académie de musique, vient d'avoir la douleur de perdre sa dame, née Charlotte-Chislaine HENRY, décédée à Nivelles, le 20 décembre, à l'âge de 31 ans.

Nous présentons à M. Dusausoy et à sa famille éplorée nos plus sincères compliments de condoléances.

Nous sympathisons également à la douleur des parents de Madame veuve Jules RANDOUX, née Charlotte LARBALESTRIER, qu'une mort presque foudroyante est venue frapper, le 20 de ce mois, à l'âge de 60 ans.

Ces deux dames jouissaient dans notre ville, de l'estime et de la considération générales. La foule qui se pressait à leurs obsèques le prouve d'ailleurs suffisamment.

FÊTES ET CONCERTS.

Nous avons assisté, dimanche dernier, à la fête de la Société Royale des Ex-sous-officiers, fête en tous points réussie, mais à laquelle assistait peu de monde. Les Nivellois auraient bien pu, nous semble-t-il, se souvenir un peu de la belle fête publique

que leur a offerte cette société au mois de Mai dernier, et répondre en plus grand nombre à son appel.

Le concert de dimanche a été des plus brillants. L'ouverture en a été faite par le corps de musique de la Garde civique, qui a très bien exécuté deux des plus jolis morceaux de son répertoire.

Nous avons applaudi ensuite Me^{lle} Aerts, qui ne s'était plus fait entendre à Nivelles depuis longtemps; sa voix s'est grandement améliorée, et a gagné beaucoup d'ampleur et de timbre. Elle nous a chanté, avec un réel talent artistique, un air de la *Traviata*, une valse et enfin, comme bis, l'*alla stella confidente* de Ribaudi, avec accompagnement de violon.

MM. Marchand et Lejeune ont retrouvé leur succès habituel, le premier, dans la *Fantaisie pastorale* de Doppler, le second, dans son *Élégie* et *Barcarole* de Dancla et dans la *Berceuse* de Fauré.

Quant au chanteur de genre, M. Loiseau, qu'il nous suffise de dire qu'il est excellent.

Deux numéros du programme ont été remplis par des assauts au fleuret dans lesquels les connaisseurs ont pu admirer des tireurs de première force, et par des exercices de canne exécutés avec beaucoup de vigueur et d'entrain, par cinq petits jeunes gens de la ville.

Avant le chœur final, chanté avec beaucoup de crânerie par les élèves de l'École des Grenadiers, un de ceux-ci nous a récité, d'une façon tout à fait remarquable, un gentil monologue, « La veillée. »

Cette fête s'est terminée par un bal plein d'entrain.

Ephémérides Nivelloises.

23 Décembre 1887. — Les six projets remis pour la construction du palais de justice à Nivelles, sont exposés dans une des salles de l'ancien palais de justice de Bruxelles.

24 Décembre 1865. — La ville est brillamment illuminée à l'occasion de l'avènement de Léopold II au trône de Belgique.

25 Décembre 1862. — Grand banquet à la société du Casino pour fêter la nomination de MM. Moreau, architecte, et Boudin, professeur, comme chevaliers de l'ordre de Léopold.

Les fanfares viennent donner, devant le local, une brillante sérénade aux nouveaux chevaliers.

26 Décembre 1851. — Le roi Léopold I prend deux cents billets à la tombola organisée au profit de l'école gardienne.

27 Décembre 1849. — Installation de M. Moreau, comme doyen de l'église Ste-Gertrude.

28 Décembre 1850. — Il est question d'installer à Nivelles une filature de cotons et d'utiliser les

COLIN. — Nos stons à douze, avè vo binde, ça fra dix-chette; nos frons d' l'ouvratche.

BATISSE. — Vos n'astez ni là à douze?

SAUVATCHE. — Waring n'est ni ci, i ravale es' maronne, i li faut du temps.

SANGNE. — I fait co in maïet l' tiesse devant, harsard; ça m' chenrou drôle si ça n' li arriv'rou ni.

SEDAN. — Tenez, c'est m' mounonque qu'est là, avez ieu n' saqué t' l'heure?

MOUNONQUE. — Non, d'jai manqui m' coup, i n' fait ni là des pus clair, i faudra nos mette à tienne.

SEDAN. — I faut nos arriudgi tout d'suite, vos astez deux fisques et nous autes quatte, ça fait chise, nos arons onze traqueux, nos pourrons printe les *foudrés dou Lion*; què les maïsses traqueux s'édalochent pau tchmin *dou Caiu* in plaçant leus hommes in fier à tchiaux. Vos chuffell' rez, quand vos sarez presse. Allez-vous é ràte, c'est part des frères.

BATISSE. — Nous autes, nos nos placerons étou.

Ciq minutes après, on intind l' chufflot; adon : pr-prou prr..., taper dsus les mains, dsus les djampes; o vsou in boucan infernal, pou fè peu les lieffes.

Panf!... pif paf! panf!... pouf! les traqueux rapprochinent toudi.

SANGNE, qui traquou : Crè godoie, no n'erpourtrons ni tout dins nos casquette audjourou. Rapprochant du bos, il apercwet Batisse acroupi : Qu'avez ieu, on, Batisse?

BATISSE. — El pu bia coup d'in monde, malheurus'mint m' fisque a raté.

SANGNE. — Et vous, Twène?

TWÈNE. — Mi, d'jai ieu n' couïonnade què djè n'

eaux chaudes provenant de cette usine, en établissant, à proximité, des bains et des lavoirs publics.

Nous lisons dans l'*Office de Publicité* du 25 novembre dernier un article, signé M. Van de Wiele, racontant, de façon très-agréable, l'origine du vieux dicton sur le *Chien de Jean de Nivelles*.

M. l'abbé Renard, qui connaît également cette légende, en a tiré parti et la raconte dans sa troisième édition des *Aventures de Jean de Nivelles* (l'évènement wallon de demain).

OMBRES ET SILHOUETTES.

C'est chose toujours intéressante et souvent curieuse, que de voir comment la vérité positive se transforme en légende et comme la légende, elle-même, varie avec les années et se complique, parfois, en des versions multiples. Ainsi en est-il pour l'histoire de ce Jean de Nivelles, dont M. Dillens vient de faire une si originale statue et dont le nom évoque tout de suite à l'esprit un souvenir de chanson railleuse :

Jean de Nivelles n'a qu'un chien,
Qui en vaut trois, on le sait bien.
Mais il s'enfuit quand on l'appelle...
Connaissez-vous Jean de Nivelles ?

À la vérité, les couplets sont ici nombreux, et il y est parlé encore des *trois palefrois*, des *trois manieaux*, des *trois lames de flambergue*, des *trois cochons* et des *trois enfants* de Jean de Nivelles. Mais ce n'est pas ce qui le distingue et le caractérise ; sa particularité, pour nous, c'est son chien, ce lévrier à la queue et consternant « qui s'enfuit quand on l'appelle. »

Il semble que toute l'importance et toute l'illustration du personnage vienne de là. Les chiens, d'habitude, suivent l'homme et accourent au commandement ; celui de ce seigneur fait tout le contraire. Du moins, la fable le raconte ainsi et la charmante figure du chevalier Jean que M. Dillens a modelée, en une merveilleuse girouette, et qui, sous peu, doit prendre place au haut d'un clocher (1), dans la vieille cité féodale, cette figure renchérit encore sur l'infidélité traditionnelle de l'animal et y insiste en la soulignant d'une pointe de drôlerie pittoresque et imprévue : non-seulement le chien de la girouette fuit son maître, mais il lui manque de respect avec la dernière impertinence.

Or, s'il faut en croire les érudits, jamais il n'y eut de bête si excentrique dans la vie du sire de Nivelles : il était le fils aîné de Jean II de Montmorency et de Laure de Hainaut. Quand la ligue du Bien public s'organisa et malgré que son père, chambellan de Louis XI, fut fort attaché au principe de l'autorité royale, il se déclara pour le duc de Bourgogne et s'enrôla, avec un frère plus jeune, dans le parti de Charolais.

Ce que voyant, Jean II se mit en grande colère ; impérieusement, il fit sommer le seigneur de Nivelles de rentrer dans le devoir, d'y ramener son cadet et de venir bien vite faire amende honorable devant l'auteur de ses jours. Puis, comme cet ordre

(1) Il y a ici une petite erreur : le nouveau Jean de Nivelles — celui de M. Dillens — sera commodément installé dans une niche — déjà prête à le recevoir — au lieu d'être juché, comme notre vieux Jean à nous, au haut d'un clocher.

roublierai ni, dj'ai perdu l'tcht dé m' fisique.

SANGNE. — Ça m' chenne drole, dj'ai pourtant intindu tirer din c' coin là éié dj'ai vu l' feu.

SANGNE. — Avez tiré n' saqué, vous, Sédan ?

SÉDAN. — Dj'ai tiré deux cartouches.

SANGNE. — Et adon ?

SÉDAN. — Bi djé d'ai deux d' moinsse, après c'est tout.

SANGNE, aux autes traqueux : Nos povinnes bi avwet l'iau à no bouche, dé vlà djà twé qui n'ont co ri, vos arez, des ruges d'ach'ter vo bia satche au toubac, Djédjéne, avé c' qué nos vindrons.

SANGNE. — Qué nouvelle, on, Colin ?

COLIN. — Pou d' chance, ém garçon, i m'arrif deux heffes comme des tchis, m' fisique a fait long feu, djé d'ai co mau m' vinte.

SANGNE. — Djé comptous avwet mau m' vinte avé aute chouse qué ça : il a du louche ; mi, djé m'inrva. Panf !

SANGNE. — Dè vlà co iun qui tire, i va bi si n'a ni petté in traqueu.

COLIN. — C'est vous, Bedgette, qui satche co là ? Après qué, on ?

BEDGETTE. — Djé n' sùs ni habitué à manii les fisiques à deux coups ; in volant desquinte in tcht, dj'ai fait daller l'aute, in coup d' bounheur qu' n'avou personne à pétatche ; min waitiz in pau qu'est-ce qué Mounonque fait là, djé n' d'ai pon intindu, o dirou qu'il est mourt.

SÉDAN

(Ça sera tout l' coup qui vi).

demourait sans résultat, et qu'au contraire les deux jeunes gens s'attachaient davantage au service de Charles le Téméraire, Montmorency, outré, traita son fils de *Chien !* et le déshérita.

C'est de là que serait venue l'antique plaisanterie sur le *chien, Jean de Nivelles*, qui s'enfuit quand on l'appelle.

Au cours des âges, le texte du dicton s'altéra, perdit sa saveur primitive et sa forme d'origine : on fit de « *chien, Jean de Nivelles* » le *chlen* de Jean de Nivelles et comme il fallait une explication à cette bizarrerie d'un spécimen de la race canine si dépourvu des qualités spéciales à son espèce, on imagina une légende jolie et fine qui répond à tout.

Selon l'histoire anecdotique, Jean de Nivelles n'est plus l'héritier direct et légitime du duc de Montmorency, mais bien son fils adultérin. La mère est une religieuse et il y a un roman très-romanesque là-dessus. Comme tous les héros du temps, il est de visage aimable, de complexion vigoureuse, de naturel intrépide.

Dès son enfance il montrait un goût vif pour la profession des armes et, plus tard, se signalait par de hauts faits de chevalerie qui ravirent son père au point qu'il lui donna un domaine admirable sis sur le territoire de Nivelles... dit la chronique.

Installé là, le sire Jean y mena la plus joyeuse existence, invitant ses voisins à des fêtes somptueuses, à des chasses en forêt, à des carrousels, à des assauts d'armes suivis d'interminables festins ; et on le connaissait dans tout le pays, pour la lame aiguë de sa dague, pour sa surprenante adresse dans tous les jeux de guerre, autant que pour le tour délicat de son esprit.

Il atteignait ses vingt ans lorsqu'un seigneur brabançon, Godefroid le Courageux, le convia à un tournoi dont le prix devait être, selon les indications publiées à son de trompe, « une demoiselle de toute beauté. »

J'irai, je la gagnerai et l'épouserai ensuite ! songea Jean de Nivelles, dont les victoires galantes étaient aussi nombreuses que les succès en champ clos.

Et cette idée de conquérir sa dame, l'épée au poing, lui plaisait infiniment.

Le jour venu, enflammé par l'attrait de la lutte et le désir du triomphe, il se surpassa, multipliant les prodiges de valeur et, bientôt, fit mordre la poussière à tous ses concurrents.

Godefroid le Courageux, sans balancer, le proclama vainqueur et, alors, apparut la demoiselle de toute beauté, le prix promis d'avance au meilleur champion du tournoi.

Elle était belle, en effet et d'allure si modeste, de façons si timides et si ingénues, que le sire de Nivelles jugea qu'il ne s'était point trop aventuré en décidant, sans la connaître, d'en faire la châtelaïne de son castel.

Mon chevalier, je vous la donne, fit Godefroid le Courageux, dont elle était la sœur.

Et Jean de Nivelles, sans plus de cérémonie, prit sa belle en croupe, appela son chien et, gaieusement, s'en retourna vers son logis.

A peine avait-il fait deux kilomètres sur la grand'route, qu'un jeune et brillant cavalier, dont la monture était revêtue d'un caparaçon de brocart écarlate, frangé d'or, lui barrait le passage en s'écriant :

Où as-tu enlevé cette demoiselle ? Descends et me la livre aussitôt, ou je te tue...

Je n'ai pas enlevé cette demoiselle, répondit Jean. Elle est ma fiancée : je l'ai honorablement gagnée dans un tournoi et son frère, lui-même, m'accorda sa main.

Tu mens ! gronda l'autre, qui semblait avoir quelques droits sur la jeune personne. Et il ajouta, tirant un couteau de sa ceinture :

Si tu ne me la cèdes de bonne volonté, cette lame décidera qui de nous deux a raison.

Jean souriait d'un air moqueur ; il répliqua, superbement :

Mentir pour une femme !... Vous me connaissez donc bien peu que vous puissiez m'en croire capable ? Je ne redoute ni vous ni aucun autre, mais il est un moyen plus sage que de se battre pour trancher le différent qui nous divise : remettons le jugement de cette affaire à celle qui, surtout, y est intéressée. Veut-elle vous suivre ? elle en est libre ; veut-elle rester auprès de moi ? je la conduis en mon domaine de Nivelles, comme mon épouse.

L'inconnu accepta cette proposition ; mais il n'avait pas achevé de formuler sa réponse, que la demoiselle de toute beauté, sautant à terre, monta prestement derrière lui, sur la vaste selle ornée d'or et d'écarlate.

Jean, assez dépité, reprenait seul le chemin de Nivelles quand l'heureux cavalier le rappelant, lui cria :

Ton chien plaît à ma gracieuse dame, qui voudrait bien l'avoir. Tu vas le lui offrir, sinon je te tue.

Jean commença par hausser les épaules, en signe de refus ; mais comme l'étranger insistait :

Me battre pour un chien ! dit-il... Vous me connaissez donc bien peu que vous puissiez m'en croire capable ? Je ne redoute ni vous ni aucun autre, mais il est un moyen plus sage que de se battre pour trancher le différent qui nous divise : agissons

comme pour votre gracieuse dame. Si le chien veut vous suivre, qu'il le fasse ; s'il préfère rester auprès de moi, c'est à sa convenance.

J'y consens, dit l'inconnu, qui se mit à siffler le chien.

Mais celui-ci fut plus fidèle à son maître que la dame à son vainqueur et le sire Jean, qui avait perdu sa femme, garda son lévrier, ce qui bouleversa singulièrement la croyance admise depuis quatre siècles.

Après cela, si la chanson assure que le chien de Jean de Nivelles « s'enfuit quand on l'appelle », il ne s'en suit pas, nécessairement, que le *on* impersonnel désigne ici son maître, et il se pourrait bien que ce fût, au contraire, une allusion à cette aventure dont la fin a plus de justesse et de profondeur qu'il n'y paraît.

M. VAN DE WIELE.

Mots en 4.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Sept mots à deviner en sens horizontal :

Remué, Terme vieux, Cours d'eau, Mesure ancienne, créer, Tissu, Connu.

Six en sens vertical :

Se fait dans un jardin, Intérêt illégal, Sur la Tille, Vieux, Vase, Est moins gros que la Vienne.

La solution du logographe est : LIANE, LAINE, AINE, ANE.

Ont deviné : Pô ki l'Kaestier non donne condji ; Bouñ fin d'ân aux camarades Friquet et Tintin ; Pour retrouver la gaieté perdue ! Pour le bonheur etc. ; Pour remettre deux amoureux ; Seurasou Frick et Nened ; Baccasse ; La langue de Ninie ; « Lun qui a mingdi du djambon ave Raoul » ; Non Oscar etc. ; I n'a qu'a s' mélé des ses affaires ; Wat heeft de kaartlegster u gezegd ?

Etat-civil de Nivelles

du 21 au 28 Décembre 1889.

NAISSANCES. — Nelly-Stéphanie-Antoinette Lecomte. — Marguerite-Emilie-Gh. Lisart. — Oscar-Jules-Léopold-Gh. Lippe.

MARIAGE. — Jules-César Depriez, 25 ans, forgeron, avec Stéphanie-Virginie-Gh. Courtain, 24 ans, couturière.

DECES. — Charlotte-Ch. Henry, 81 ans, modiste, épouse d'Octave-Joseph-Gh. Dusausoy, décédée grand'place. — Charlotte-Françoise-Larbaestrier, 60 ans, rentière, veuve de Jules-Joseph Randoux, décédée rue de la Religion. — Hélène-Geneviève Filence, 73 ans, sans profession, décédée boulev. de la Batterie. — Augustin-Joseph Coutellier, 69 ans, sabotier, décédé faubourg de Namur. — Marie-Louise Ladrière, 84 ans, sans profession, épouse de Noël-Hyacinthe Delvaux, décédée boulev. de la Batterie. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 48,00 francs — Seigle 14,00 — Avoine indigène, 15,00 — Escourgeon, 17,50 — Beurres, le 1/2 kilog 1,50 — Œufs, les 26, 3,60.

La maison HYERNAUX, grand'place, Nivelles, donne gratuitement un billet de la tombola à toute personne achetant pour 50 centimes.

OBJET : Magnifique corbeille en porcelaine italienne montée sur cuivre (valeur 40 frs). La maison se recommande pour ses pains d'épices aux fruits, melon, de Gand, couques royales, de Dinant, de Rheims, etc. — Chocolats de toutes marques, fruits confits, vins, liqueurs, etc.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES
A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres
Grilles d'entourage, Caveaux de famille,
CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.
Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES.



ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Faisanderies.
Poëles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS
 pour ce qui concerne la serrurerie, poëlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : FOUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
 pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,
 GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs 14,75
» Moscouva doublé satin	» 15,00
» Beaver doublé satin très soigné	» 25,00
» Cheviot et fantaisie	» 20,00
» pour enfants	» 8,00
Costumes pour hommes	» 15,00
» enfants	» 5,00
Pantalons	» 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 300 grammes,	fr. 4,60
» verte, » » » »	» 4,75
» mauve, » » » »	» 2,00
» blanche, » » » »	» 2,50
Boîte brune, » » » »	» 1,75
» mauve, » » » »	» 2,00
» blanche, » » » »	» 2,50
» avec ruban, » » » »	» 3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Détail aux Scolaire* », à 50 c^{ts} la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 39.

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18.

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUClOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVÉTÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poëles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Calorifères de construction.
 Sonneries électriques et pneumatiques.

Œuvres de poëlerie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de **JEAN SCHOLTUS**

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

A VENDRE ou à **LOUER** : Grange, rue de Bruxelles : Maison, rue St^e Anne et plusieurs petites Maisons. — S'adresser à M^{me} Huet-Lisart.

A vendre, rue des Conceptionnistes, 5, à Nivelles :

UN MAGNIFIQUE GRILLAGE

pour poulailler ou faisandrie, de 6 mètres de longueur sur 3 de hauteur.

BEAUX RAYONS DE MAGASIN A VENDRE

chez Jules TAMINE, cabaretier, rue St^e-Anne.

UNE grande maison de cognacs demande bons représentants dans toute la Belgique. — Ecrire à M. GROUILLARD, à St^e Mème près Cognac (France).

A L'ABONDANCE
 PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

ETRENNES FIN DE SAISON ETRENNES

MAISON F. ROMBOULTS,

rue Ste-Gertrude, 18, NIVELLES.

GROS.

VENTE AU PRIX D'INVENTAIRE.

A l'occasion de cette mise en vente, je ne saurais assez engager les personnes vraiment soucieuses de leurs intérêts, à profiter de ces occasions hors ligne qui ne se représentent que très rarement. Différents lots de marchandises sont vendus avec un rabais de 25 à 30 p. 0/0. En plus de ces avantages incontestables, j'offre à titre d'étrennes, 10 p. 0/0 sur tous les achats; cela pendant un mois seulement.

Aperçu de quelques occasions :
 Pardessus moskova noir ou bleu, doublés Tartan, col velours soie au prix extraordinaire de 48,50.
 Pardessus moskova noir, brun, bleu ou vert, doublé satin 1^{re} qualité, col velours soie de Lyon, valeur 55 fr. au prix de 38 francs.
 Costumes complets pour hommes depuis 17,50 à 44,50
 Pardessus à pélerine depuis 4,75
 Pantalons pure laine depuis 7,50
 320 Citats fantaisie haute nouveauté depuis 14,00
 3,75
 3,50
DEUIL EN 6 HEURES. — PANTALONS EN 4 HEURES. — CONFIANCE. — PRIX FIXE.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER